



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La déléguée territoriale

Dossier suivi par : Lucille MOUCHET

Tél. : 03.85.21.96.50

Mail : l.mouchet@inao.gouv.fr



Monsieur le Maire
Mairie de Peillonex
961 route de Bonneville
74250 PEILLONNEX

Mâcon, le 22 octobre 2018

V/Réf : courriel du 24 septembre 2018

N/Réf : CM/LM/ -18-556

Objet : Projet de PLU de la commune de Peillonex

Par courriel en date du 24 septembre 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de révision du PLU de la commune de Peillonex.

La commune de Peillonex est située dans les aires géographiques des AOP (Appellation d'Origine Protégée) « Abondance » et « Reblochon ». Elle appartient également aux aires de production des IGP (Indication Géographique Protégée) « Emmental de Savoie », « Emmental français Est-Central », « Gruyère », « Pommes et Poires de Savoie », « Raclette de Savoie », « Tomme de Savoie » et des IGP viticoles « Comtés rhodaniens » et « Vin des Allobroges ».

L'étude attentive du dossier amène l'INAO à émettre les observations qui suivent :

L'INAO souligne l'effort de la commune pour avoir localisé les secteurs à urbaniser pour l'habitat au niveau du chef lieu. De plus, chaque secteur est encadré par une OAP.

La commune souhaite également ouvrir à l'urbanisation la zone d'activité des « Tattes » d'une superficie de 1,7 ha. Bien que cette zone d'activité soit inscrite dans le SCOT des Trois Vallées, l'INAO regrette qu'elle soit située sur des terres agricoles mécanisables. Le rapport de présentation ne justifie pas suffisamment la nécessité d'ouvrir à l'urbanisation la zone d'activité à l'échelle du PLU.

Le lien au terroir des AOP/IGP présentes sur votre commune repose en partie sur l'origine de l'alimentation des animaux. Il est donc essentiel de préserver les prés de fauche, les pâtures et les surfaces fourragères qui garantissent l'autonomie alimentaire minimale exigée par les cahiers des charges. Les amputations, même de faible ampleur, liées à la multitude des opérations d'aménagement ou d'urbanisation sur l'ensemble de l'aire d'appellation peuvent porter atteinte au potentiel de production des appellations d'origine.

INAO - Délégation Territoriale Centre-Est

SITE DE MACON
37 boulevard Henri Dunant - CS 80140
71040 MACON
TEL : 03 85 21 96 50 / TELECOPIE : 03 85 21 96 51
www.inao.gouv.fr

Compte tenu de ces éléments, je vous informe que l'INAO ne s'oppose pas au projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en mes sincères salutations.

Pour la Directrice,
et par délégation,
la Déléguée Territoriale,
Christèle MERCIER



Copie : DDT 74

INAO - Délégation Territoriale Centre-Est

SITE DE MACON

37 boulevard Henri Dunant - CS 80140

71040 MACON

TEL : 03 85 21 96 50 / TELECOPIE : 03 85 21 96 51

www.inao.gouv.fr